



La préparation du dossier de candidature au label RICE

L'établissement public du Parc national prépare son dossier de candidature: l'un des axes de travail est la modernisation de l'éclairage public avec le matériel le plus adapté (horloge astronomique, choix des luminaires et des ampoules...)

Pour faire les choix les plus judicieux et respecter les préconisations en matière de réduction des pollutions lumineuses il est important de s'interroger sur cinq points :

- Bien évaluer le besoin : est-ce vraiment nécessaire d'éclairer?
- Contrôler l'orientation : où exactement ai-je besoin d'éclairer?
- Contrôler l'intensité : une lumière trop intense réduit la sécurité en augmentant les contrastes et en créant de l'éblouissement.
- Contrôler la période : quand ai-je besoin d'éclairer?
- Contrôler la lumière bleue : la lumière bleue nocturne est à éviter.

L'IDA attribue 3 échelons de labellisation RICE (or, argent, bronze). Les premières mesures laissent espérer que le Parc national pourra atteindre l'échelon « argent », mais cela suppose néanmoins des améliorations – réductions - de l'éclairage.

Par ailleurs, le Parc incitera les acteurs du tourisme (animateurs, hébergeurs...) à s'engager dans cette démarche en leur proposant des activités en lien avec la nuit, sa faune, ses paysages et sa dimension culturelle. Des journées de sensibilisation à l'impact de la pollution lumineuse et aux démarches de préservations du ciel étoilé seront organisées pour ces professionnels du tourisme ainsi que pour les élus.

